



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU

DU 19 novembre 2021

### Ordre du jour :

- 1 Administratif : Papiers et divers.
- 2 Débriefe du concours de décembre 2021.
- 3 Subventions.
- 4 Résultats Sportifs.
- 5 Matériel de la Salle.
- 6 Terrain extérieur, aménagement.
  
- 7 Questions et points divers :
  - Ouverture salle en cas de réunion de bureau.
  -

**Présents :** Mme Carine LEONARDUZZI, M. Romain CHAMPON, M. Fabrice DUCROUX, M. Christian LEONARDUZZI, M. Hervé MARIN CURTOUD, M. Grégory TURBELIN.

**Excusé :** M. Lionel DESROUSSSEAUX.

**Ouverture :** La séance est ouverte à 19h20

#### *1 Administratif : Papiers et divers.*

Le terrain des Glières est à assurer et il faut demander les attestations pour la mairie. Pour cela il sera bon de connaître les tranches de valeurs pour assurer au mieux le matériel.

Le président n'a toujours pas de retour de la poste pour confirmer si l'adresse du terrain est bien enregistrée pour l'acheminement du courrier.

Au niveau de la banque, il faut vérifier les transferts des données et courriers vers une nouvelle adresse, pour les codes de validations de paiement par carte et les factures d'autoroute via le badge aussi.

Remise au trésorier des tickets et dépenses pour demande de remboursements qui concernent le concours, les déplacements des représentants du club aux différentes AG (départementale, régionale), les déplacements de certains archers aux concours de ligue et championnat de France.

Pour des raisons d'organisation, il est demandé de mettre l'Assemblée Générale sur fin septembre début octobre. Il est décidé qu'elle sera le 30/09/2022 à 19h30 à la salle du Marcellly.

#### *2 Débriefe du concours de décembre 2021.*

**Organisation :** une fois de plus cela s'est bien passé. Les réservations et apport de matériel se sont fait dans les temps. Le nombre de bénévoles était suffisant. Les membres du bureau sont satisfaits surtout

en comparaison de certains autres concours auxquels nous avons pu participer. Le nombre de participants est l'un des meilleurs.

Un grand merci à Elisabeth DUCROUX qui s'est occupé de la vérification des Pass Sanitaires tout le weekend.

Pour le prochain, ne pas oublier de demander à la mairie s'il y a des cadenas sur les containers et si oui, d'avoir le code car c'est une chance de l'avoir trouvé cette année.

Toutefois, les **points d'amélioration** possibles sont : la tombola a démarré trop tard, la collecte de lots pour mini jeux s'est décidée trop tard. Il faut désigner une personne, ou avoir un/une volontaire, pour s'occuper du début à la fin de cette collecte. Il faudrait démarrer le démarchage dès Septembre. Faire une proposition pour un bénévole à l'AG ?

Au niveau **Financier** : les inscriptions ont rapportées 742,00€, la buvette 209,70€, la tombola 987,00€, soit un total de 1938,70€. Le bénéfice engendré sur ce concours est de 1257,26€. Il était de 2255€ pour le concours de décembre 2020. Toutefois il ne pas oublier que la situation sanitaire n'en était qu'au début de son amélioration et que beaucoup de personnes craignaient cette situation.

### *3 Subventions.*

Une demande est partie pour le département, une autre pour la région.

Une demande se prépare pour le crédit agricole. Le projet doit s'orienter sur un projet amenant les jeunes sur la découverte du sport au cœur de la nature.

Sur le compte Asso, le trésorier va faire une demande pour le PSF (Projet Sportif Fédéral) et le FDVA (Fond pour le Développement de la Vie Associative).

Fabrice a demandé un rendez-vous avec le président du Département, monsieur Martial SADDIER, et son adjointe, madame Agnès GAY.

### *4 Résultats sportifs.*

Au Championnat Départemental Salle, organisé à Thonon-Les-Bains, le 05 et 06/02/2022 :

- Maximilien LEJEUNE, S1H-CO, 1er, Champion Départemental,
- Audrey LIOGIER, S1F-CL, 2ème, Vice-Championne Départementale,
- Grégory TURBELIN, S2H-CL, 3<sup>ème</sup>.

Au Championnat de Ligue Adulte Salle, organisé à Saint-Chamond, le 12 et 13/02/2022 :

- Maximilien LEJEUNE, S1H-CO, 1er, Champion de Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Au Championnat de France Salle Adulte, organisé à Vittel, le 05 et 06/03/2022 :

- Maximilien LEJEUNE, S1H-CO, 1er, Champion de France-Adulte.

Sur l'ensemble de la saison salle, hors championnats, avec seulement 12 compétiteurs au club, il y a eu 58 participations sur 11 concours différents, et 40 podiums.

Au vu des résultats de Maximilien qui est champion départemental, champion de ligue et champion de France, il est suggéré de faire un geste pour lui. Un petit panier garni d'une valeur de 20€.

### *5 Matériel de la salle.*

Il manque de blasons de 80cm pour les entrainements des débutants en salle. Nous prendrons ceux qui étaient prévus pour les concours extérieurs, soient les 10.

Le mur de la salle fait le ventre et le club se demande s'il n'est pas en train de s'effondrer. Il faut prévenir la mairie que nous allons devoir changer les pailles et que ce serait peut-être bien de combiner les interventions avec les techniciens municipaux.

Avec la subvention de fonctionnement, il faudrait investir dans un bandoir ou des fausses cordes, des arcs ambidextres type Snake de chez Rolland qui pourraient aussi servir lors des manifestations ou démonstration (environ 50€), des arcs de tailles moyennes pour les débutants.

## 6 Terrain extérieur, aménagement.

Il faut obligatoirement maintenant monter les palissades au fond du terrain derrière les cibles. Celle des 50m ainsi que celle de la butte à 70m sont à faire en premier.

Pour celle des 50m, elle sera appuyée sur le grillage, attaché sur les poteaux si possible, avec des tiges filetées cintrées, des éclisses (plaque métallique) et des écrous.

En attendant d'avoir les buttes de tir que l'on doit commander chez Mont Blanc Archery, il faudrait faire une demande à la vie Associative pour avoir 5 chevalets et 5 paillons.

Christian a fait un plan pour montrer comment faire le montage des Haubans avec le matériel nécessaire. Il fera une nomenclature chiffrée du besoin en fonction des plans d'installation pour que l'on puisse commander rapidement tout le matériel et démarrer ensuite le montage des gardes et palissades.

Romain voit avec MONT BLANC ARCHERY après la nomenclature de Christian pour avoir un devis réactualisé et passer commande pour des doubles buttes de tir en fonction des montants disponibles sur les comptes tout en gardant un montant de fonctionnement normal.

On fera une délimitation temporaire du pas de tir en attendant les buttes de tir définitive avec masque et bombe de peinture de chantier. Par la suite on verra comment le faire correctement et de façon pérenne.

Ce dimanche 27/03 : Romain et Christian font le point sur les longueurs des planches pour vérifier que l'on a bien le bois pour les palissades comme décrit sur les plans et vérifier l'implantation possible derrière les 50m. Pour la positionner au plus près du grillage, il faut aussi vérifier si ces derniers sont celés avec du béton ou pas.

Pour le choix des tiges filetées de maintien des piquets de garde dans leur support, il faut vérifier la dimension des trous des bases de poteau à enfoncer.

Il faut aussi mesurer la hauteur de la butte de terre pour vérifier que nous serons conformes à la réglementation de la FFTA après Implantation de la palissade. Mesurer les distances du côté habitation.

Suite aux mesures et à la nomenclature, il sera convenu sur le groupe WhatsApp des dates pour les travaux. Le président tiendra un planning sur l'agenda du club avec les avancements et tout sera consigné par sur les prochains comptes rendu de réunion.

## 7 Questions diverses :

- Néant

Fin de réunion à 22h15.

Pour l'Arc Club Clusien :

Le président

le secrétaire.

Romain CHAMPON

Grégory TURBELIN

